

La Congrégation pour le Culte divin confine les fidèles pour la Semaine Sainte

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 18 février 2021

Une Note aux Évêques du 17 février 2021 de la Congrégation pour le Culte divin, signée par le cardinal **Sarah**, Préfet, et Mgr **Roche**, Secrétaire, donne des indications concernant la célébration de la Semaine Sainte. Une fois de plus, les autorités ecclésiastiques au plus haut niveau «se calent» purement et simplement sur les décisions étatiques pour les pays où les interdictions de rassemblements culturels existent:

«Nous sommes confrontés au drame de la pandémie de Covid-19 qui a apporté beaucoup de changement y compris dans la manière de célébrer la liturgie. [...] Dans beaucoup de pays sont encore en vigueur des conditions rigides de fermeture qui rendent impossible la présence des fidèles à l'église, alors que dans d'autres est en train de reprendre une vie culturelle plus normale».

La Congrégation recommande l'utilisation de moyens médiatiques pour que les fidèles puissent suivre à leur domicile les célébrations, de préférence celles présidées par l'évêque.

Elle précise que, pour les cérémonies du dimanche des Rameaux, du Jeudi Saint, du Vendredi Saint, et de la Vigile pascale, «valent les indications de l'an passé». Celles-ci sont contenues dans un décret du 19 mars 2020, reprises à l'identique dans un décret du 25 mars 2020 :

«En considération du fait que la date de Pâques ne peut pas être transférée, dans les pays touchés par la maladie, où des restrictions sur les rassemblements et les mouvements de personnes sont prévues, les Évêques et les Prêtres célébreront les rites de la Semaine Sainte sans la présence du peuple et dans un endroit approprié, en évitant la concélébration et en omettant l'échange de paix. Les fidèles seront informés de l'heure du début des célébrations afin de pouvoir s'unir en prière dans leurs propres maisons. Les moyens de communication télématiques en direct, et non enregistrés, pourront être utiles. Dans tous les cas, il reste important de consacrer suffisamment de temps à la prière, en valorisant surtout la Liturgia Horarum.»

L'actiosa participatio, la participation active chère à la liturgie nouvelle en prend un sacré coup, ce qui ne nous afflige pas outre mesure, mais la liberté de l'Église souffre bien plus encore, ce qui est infiniment triste.